

# VIVRE A PLOUZANE

MAGAZINE MUNICIPAL

DECEMBRE 90 - N° 43



Divine  
Garbo  
Charles Affron  
Ramsay

Vieillir : un art de vivre !

ENVIRONNEMENT  
"Le plan vert"

CALENDRIER  
"Fêtes et loisirs"

# Vieillir : un art de vivre !

## SOMMAIRE

### • EDITORIAL

Vieillir : un art de vivre \_\_\_\_\_ p. 1

### • LE TEMPS DE VIVRE

L'accueil à la MAPAD, le club \_\_\_\_\_ p. 2/3

### • INTERVIEW

Yves Didou et ses potirons \_\_\_\_\_ p. 4

### • FETES ET LOISIRS

Le calendrier \_\_\_\_\_ p. 5/6

### • MUSIQUE

Mieux que Tintin \_\_\_\_\_ p. 7

### • IMPOTS LOCAUX

Des argumentations inégales \_\_\_\_\_ p. 8

### • HISTOIRE

L'enseignement après 1789 \_\_\_\_\_ p. 8

### • BIBLIOTHEQUE

Racontez-leur une histoire \_\_\_\_\_ p. 9

### • TRIBUNE

Le mot de l'opposition \_\_\_\_\_ p. 9

### • ENSEIGNEMENT

La rentrée scolaire \_\_\_\_\_ p. 10

### • ENVIRONNEMENT

Le plan vert des éclairateurs  
Le technicien  
de l'environnement \_\_\_\_\_ p. 11/12

### • SPORT

Les as du vélo \_\_\_\_\_ p. 12

### • TRAVAUX

La CUB  
Le point sur 1990 \_\_\_\_\_ p. 13/14

**N**ous connaissons cette année une nouvelle étape dans le développement de la commune avec l'ouverture de la Maison pour Personnes Agées Dépendantes (MAPAD).  
Tout naturellement nous consacrerons quelques articles de ce numéro à ce que peut être "l'art de vieillir", il n'est rien d'autre que "l'art de vivre". La vie active ne s'arrête pas quand la retraite commence. La grande leçon de la vieillesse est de nous montrer que la retraite est une étape de la vie aussi "pleine" que les précédentes si nous savons nous y préparer.

Il importe de se souvenir que les personnes âgées ont beaucoup à nous apprendre et beaucoup à attendre de nous. Elles ont un regard sur la vie passée et actuelle qui peut être très enrichissant pour nous. Nous sommes tous des personnes âgées en puissance. Toute personne vieillissante, interrogée, reconnaît que son souhait le plus cher est de rester chez elle le plus longtemps possible. La priorité doit donc être le maintien à domicile en développant tous les services d'aide nécessaires au bien-être et à la sécurité des personnes vivant chez elles. La famille, les voisins, les amis, la commune, les services spécialisés doivent réussir à entourer et éventuellement assister la personne âgée à son domicile.

La solitude difficile à tous les âges est souvent plus fréquente à cette époque de la vie. Quand un hébergement devient nécessaire, la dignité des plus dépendants doit être respectée au nom de la plus élémentaire humanité.

Si le propre de la vie est la capacité à s'adapter, lorsque la dépendance survient, c'est un problème de survie pour la personne âgée que de faire face aux modifications de ses aptitudes.

La vieillesse n'est pas décrépitude mais aboutissement d'un destin. La personne âgée demeure en toutes circonstances une personnalité propriétaire de son histoire et de ses modes de réaction. Fragilisés par la dépendance, ceux qui nous ont précédé dans la vie attendent plus que jamais que nous soyons tous là pour rompre le silence, pour les aider à passer de l'activité à l'inactivité, de la maîtrise de soi au besoin d'aide, de la vigueur à l'invalidité.

Y. Duval

**"Le temps a pris mes mains dans les siennes".**

*Chateaubriand*

# A la MAPAD Ce que l'accueil veut dire.

**La Maison d'accueil de la Trinité fait "le plein" depuis septembre, deux mois à peine après son ouverture. Elle vient aussi de fêter sa première centenaire et il y a fort à parier qu'il y en aura d'autres d'ici peu. Tout y est en effet conçu pour que les personnes âgées dites "dépendantes" puissent retrouver ou conserver une autonomie de vie, rester actives.**

L'architecture laisse largement entrer le soleil, les chambres sont plutôt spacieuses et peuvent être personnalisées. On y vit presque comme chez soi avec une assistance médicale (2 infirmières, 4 aides-soignantes) et le soutien efficace d'un personnel chargé de l'entretien, des repas. "Certes chaque pensionnaire doit apprendre à accepter la collectivité mais la structure apporte une sécurité, un bien-être parfois supérieur à celui que la personne âgée connaissait auparavant" explique Mme Marie-Agnès Monbet qui dirige la maison de la Trinité. Celle-ci, comme la MAPAD de St-Marc à Brest est gérée par l'association des Genêts d'Or sous la direction de Mme Yvette Duval pour le secteur Personnes Agées.

"On voit ainsi des personnes reprendre goût à la vie et même se déplacer avec plus d'aisance grâce à une nourriture plus équilibrée, des soins, une attention quotidienne" assure Mme Monbet. Chaque pensionnaire - il y en a 63 actuellement - est locataire de son logement et le meuble à son goût. Des activités de groupe se déroulent l'après-midi : chant, travaux manuels, bricolage, lecture, breton... Au hit parade de la MAPAD Edith Piaf et Hugues Aufray apparaissent comme les valeurs sûres. Des cours de gymnastique permettent, en douceur, de se maintenir en forme.

La proximité du centre commercial et de la Trinité permet aux plus valides de conserver le contact avec la vie de la cité. Certains suivent les activités du club de troisième âge, le mardi et le vendredi. Alors, à tous et à toutes, comment ne pas souhaiter l'équivalent du Yeched mad en Pologne : "qu'ils (elles) vivent cent ans" !

## Mme Maria Renaud : la joie d'être centenaire !

Très émue et heureuse, félicitée par sa famille, ses amis, la municipalité, les résidents et le personnel de la Maison d'Accueil de la Trinité, Mme Maria Renaud a fêté, comme il se devait, son 100<sup>e</sup> anniversaire. Née à Brest le 6 octobre 1890, Mme Renaud a été particulièrement touchée par la sympathique initiative de la classe de CM2 de Mme Quénéet à l'école publique de la Trinité. Les élèves lui ont offert un immense bouquet de 100 fleurs et un dessin avec 100 bougies.  
Bravo !

## Un personnel du tonnerre !

*Mme Yvonne Guivarc'h lance cette appréciation avec sincérité. Pourtant elle est née il y a 89 ans à St-Pierre et y a toujours vécu avant de rejoindre l'an passé sa fille à la Trinité et depuis juillet la MAPAD. A la maison d'accueil Mme Guivarc'h a même retrouvé un ami d'enfance, perdu de vue. Elle gère et prépare elle-même ses petits déjeuners, ses dîners, partage son repas de midi avec les autres pensionnaires, tricote à tours d'aiguille. Tout simplement Mme Guivarc'h est heureuse. Entre deux visites quasi quotidiennes de sa fille, et celle du dimanche du reste de la famille.*



Les employés de la bibliothèque viennent régulièrement apporter livres et revues à la MAPAD.



Mme Renaud a été particulièrement touchée par les initiatives des jeunes plouzanéens.

# Le club : l'entente et la bonne ambiance

Au Centre Social du bourg, c'est avec le sourire que le Club du troisième âge vous accueille. Alors amis(ies) en retraite ou pré-retraite n'hésitez pas. Diverses activités vous sont proposées l'après-midi : marche en groupe le lundi, gymnastique, pétanque, cartes et dominos le mardi, balades à vélo le jeudi. Une fois par mois a lieu la "sortie" : goûter de Noël en décembre (les résidents de la MAPAD seront invités), repas du nouvel an en janvier... Et une fois l'an un grand concours réunit les anciens de Plouzané et de Locmaria-Plouzané autour des aires de boules, des tables de belote ; la fête, quoi !

## 148 convives au repas

Le repas annuel offert aux personnes âgées par le centre communal d'action sociale s'est déroulé début octobre en présence de Mme Yvette Duval, maire, MM Abiven, Adjoint, et Mélenec, Vice-Président de la CUB, et Moysan, recteur de la paroisse. Conteurs et chanteurs ont contribué à faire de ce rendez-vous traditionnel une fête appréciée de tous. Les personnes malades ou absentes recevront un colis à domicile.



M<sup>mes</sup> Marie-Louise Gouriou, Présidente, et Yvette Guiziou, secrétaire. Le Club, créé il y a une quinzaine d'années, compte aujourd'hui 175 adhérents.



# Au jardin potager Yves Didou fait parler ses potirons

**A Coadénez, Yves et Albertine Didou cultivent de drôles de légumes. Pour le plaisir de les offrir !**

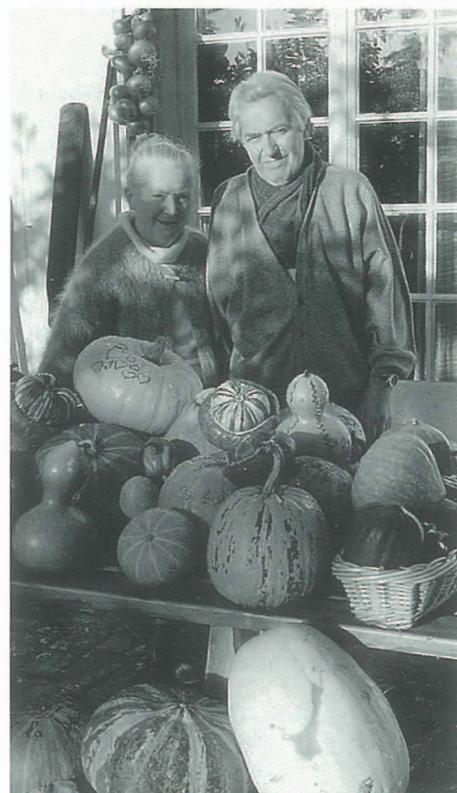
Il y a, comme dans tout potager, les classiques : poireaux, tomates, salades, melons, radis, courgettes... Il y a ainsi d'autres plants plus ou moins étranges ou amusants : les éleagnus, les courges, les Calebasses, les cheveux de Vénus, les plantes à œuf, les limaçons. Et le must : le *Cardiospermum Halicacabum*. "Une plante merveilleuse qui enchante les enfants. Elle contient des graines noires au cœur blanc que l'on peut enfiler pour en faire des colliers!" dit Yves Didou. Notre spécialiste du potiron sait de quoi il parle et cultive pas moins d'une vingtaine de variétés de cucurbitacées (famille de plantes à tiges rampantes où l'on trouve la citrouille, la courge, le melon, etc...).

Adhérent de la Société d'horticulture des jardins populaires de France dont le correspondant, à Plouzané, est M. Claude Siméant (98.48.44.97), Yves Didou se plaît à multiplier les expérimentations : culture en godets, sous tunnel... Il collectionne les articles de presse sur la question, multiplie les contacts avec ses fournisseurs jusqu'en Angleterre.

## Des cadeaux personnalisés

*"Je crois que le travail ce n'est pas un passe-temps mineur. Il procure des joies, pendant et longtemps après, au jardinier et aux autres!" affirme Yves Didou qui fait pousser de magnifiques potirons et autres citrouilles pour le plaisir de les offrir. "On peut ainsi varier les cadeaux, de toutes les formes, de toutes les couleurs. On peut les graver ou non, selon l'inspiration du moment et les sentiments pour la personne à qui on compte les offrir".*

Un geste d'amour ou d'amitié, une pensée chaleureuse pour des amis, un cadeau éphémère aux parfums subtils de Dame Nature. En toute simplicité, c'est le "secret du mari de Tine" de les rendre si beaux, si bons.



*Nous conserverons d'Yves qui nous a quittés il y a quelques jours, le souvenir de son ouverture au monde, le souvenir de sa vie militante pour la démocratie et la justice, le souvenir de la chaleur de son amitié.*

*Outre son activité quotidienne de jardinier, il aura conservé jusqu'au bout et malgré sa maladie, un grand intérêt critique pour l'évolution du monde.*

*Yvette Duval et le Conseil Municipal partagent avec tous ses amis leur grande tristesse et assurent Albertine, ses filles, sa mère et toute sa famille de leur profonde sympathie.*

# Le calendrier...

## AU CENTRE CULTUREL DE CASTEL NEVEZ Décembre

● Samedi 15 et Dimanche 16, week-end environnement

● Samedi 22 à 21 heures, Deuxième Temps Danse de Plouzané. La commission municipale animation offre aux jeunes de la commune et des environs la possibilité de se produire sur scène, devant un public.

"Pour arriver à un tel résultat chorégraphique, il a fallu travailler avec sérieux et persévérance", Ouest-France après les Premiers Temps Danse. Entrée : 10 F adultes, gratuit pour les jeunes et les enfants.

● Samedi 29 à 21 heures et dimanche 30 à 15 heures "la petite fille aux allumettes", un conte dansé proposé par l'association Contre-Temps. Entrée : 15 F.

### Des expositions

● Du 1<sup>er</sup> au 31 décembre : l'eau.

### Le coin des enfants

● 12 décembre Cinéma : "Le Prince et l'étoile du soir".

● 19 décembre Ballet-Théâtre par le Théâtre de l'Arc-en-Ciel et le Ballet Dihun : "Goutte d'eau". Ou une petite fantaisie aquatique en quatre mouvements.

● 26 décembre Cinéma : "le martien de Noël".

P.S. :

● 3 et 4 janvier : Stage avec les petits débrouillards pour les 7-12 ans.

C'est pas cher : 5 F pour la séance de cinéma, 15 F pour le spectacle.

Spectacle, le mercredi à 14 heures ; cinéma : le mardi à 17 h 30 et le mercredi à 14 h.

Renseignements-réservations : au service animation de la mairie, 98.45.87.30.

### Devenez adhérent du Centre Culturel !

ADULTE

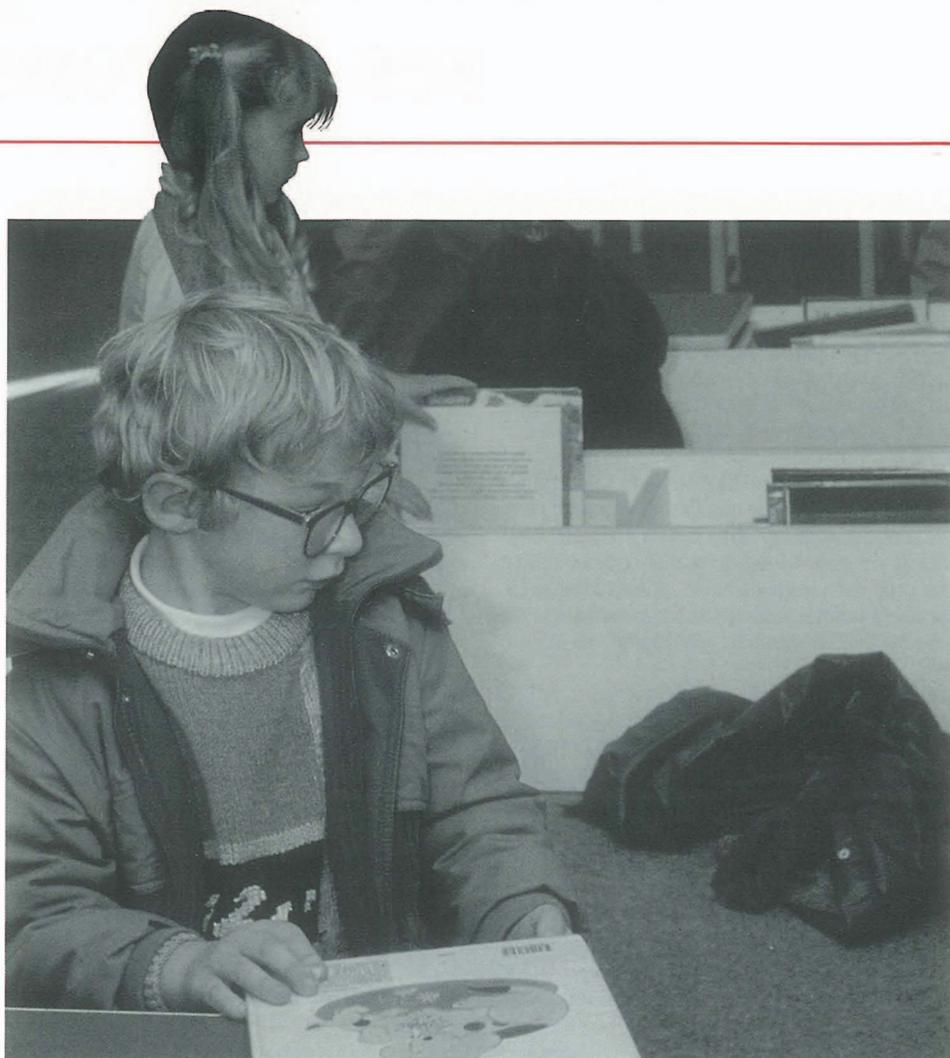
Carte : 20 F

Réduction de 10 F sur les spectacles du Centre Culturel et sur toute animation municipale ;

ENFANT

Carte : 5 F

Réduction de 5 F sur les spectacles du Centre Culturel et sur toute animation municipale ;  
Cinéma : 6 séances à 5 F,  
la 7<sup>e</sup> est gratuite !



Les marionnettes de Réèèpercussions retrouveront prochainement les enfants.

# des fêtes et des loisirs

## SUR VOTRE AGENDA

### Décembre 1990

- Sam 1<sup>er</sup> : Orphée, soirée Viennoise, Centre Social du Bourg
- Sam 8 : PAC Course à Pied, Buffet, Centre Social du Bourg (17 h)
- Dim 9 : Ecole publique Kroas Saliou, loto, gymnase de Trémaïdic (17 h)
- Dim 9 : Ecole de musique, Concert de la Ste Cécile, Centre Culturel (17 h)
- Sam 15 : Ecole publique du Bourg, Fête de Noël, Centre Social du Bourg (17 h)
- Sam 15 : ADMR, Fest Noz, salle polyvalente de la Trinité (20 h 30)
- Sam 15 : Collège de Kérallan, Couscous, Foyer Laïque (17 h)

### Janvier 1991

- Dim 13 : Tournoi badminton amicale laïque, gymnase de Kroas Saliou, toute la journée
- Sam 19 : PAC Football, loto, gymnase de Trémaïdic (17 h)
- Sam 26 : Skol Gouren, fête du club, Centre Social du Bourg (14 h)
- Sam 26 : Orphée, Concert pour enfants, Centre Culturel

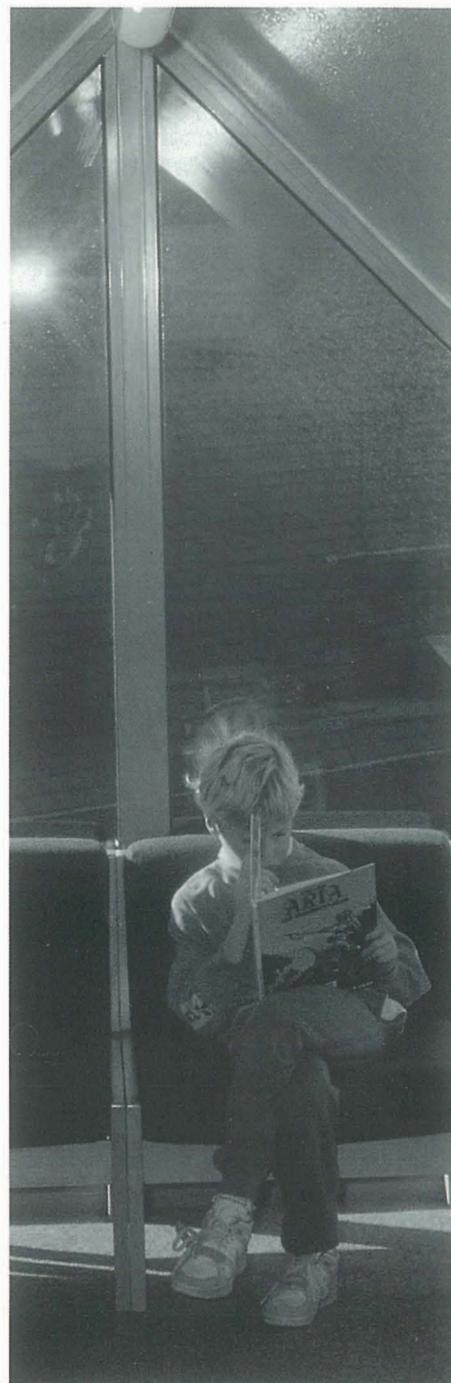
### Février 1991

- Ven 1<sup>er</sup> : Audition Ecole de Musique, Centre Culturel (20 h 30)
- Sam 2 : Soirée Amicale Laïque, foyer laïque (17 h)
- Dim 3 : Skol Gouren, Critérium du Finistère poucets, poussins, gymnase de Kroas Saliou (9-19 h)
- Sam 9 : Eclaireurs, Repas-Spectacle, Centre Social du Bourg
- Sam 16 : Skol Gouren, journée Multisports, gymnase de Kroas Saliou, toute la journée
- Dim 17 : Amicale Laïque, Loto Jeune, Foyer Laïque
- Ven 22 : PAC Football, tournoi de jeunes, gymnase de Kroas Saliou (19 h)
- Sam 23 : FNACA, Tournoi belote, salle polyvalente de la Trinité (18 h)
- Dim 24 : Eclaireurs, Journée de l'Arbre, Hall Centre Culturel
- Dim 24 : Amicale Laïque, Tournoi Basket, gymnase de Kérallan + grande salle du Foyer

### Mars 1991

- Sam 2 : PAC Football, repas, gymnase de Trémaïdic (17 h)
- Dim 3 : APDD, Assemblée Générale, salle polyvalente de la Trinité (8 h - 13 h)
- Dim 3 : VCP, Course en ligne "La Pen Ar Bed"

- Sam 9 : Amicale Laïque, Loto Adulte, gymnase de Trémaïdic (17 h)
  - Dim 10 : Orphée, Concert Lyrique, Centre Culturel (17 h)
  - Mar 12 : Ecole de Musique, Audition, Centre Culturel
  - Lun 11 au jeu 14 : Club féminin, Bourse aux vêtements, salle municipale du Bourg
  - Sam 16 : Ecole publique de la Trinité, Buffet, Foyer Laïque (17 H)
  - Sam 16 : ACE, Fête, Centre Social du Bourg (20 h 30)
  - Sam 16 : Plouzané Pétanque, concours triplettes, à Trémaïdic
  - Dim 17 : Collège Saint-Michel, Couscous
  - Mar 19 : FNACA, Commémoration, salle du Bourg
  - Sam 23 : Ecole publique du Bourg, soirée, Centre Social du Bourg
  - Ven 29 : Audition Ecole de Musique, Centre Culturel (20 h 30)
  - Sam 30 : PAC Football, Tournoi, gymnases Trémaïdic, Kroas Saliou (13 h - 19 h)
- La suite du calendrier est disponible au Service animation, à la mairie.



# Mieux que Tintin !

## L'école de musique accueille de 5 à 71 ans.

L'École municipale de musique est l'une des toutes premières du Finistère : 489 élèves dont 84 adultes y suivent régulièrement les cours. 150 heures par semaine permettent de répondre à cette forte demande en particulier en guitare, piano, flûte à bec mais aussi en clarinette, orgue, saxophone, batterie...

Animée par les responsables municipaux et l'association Orphée l'école propose également des modules d'initiation et d'éveil pour les enfants, des cours de technique vocale. Si la pratique musicale en groupes s'est bien développée l'orchestre de l'école recherche toujours des cuivres et des amateurs d'instruments graves comme le violoncelle.

La musique est une passion que l'on partage souvent en famille. Parents et enfants peuvent se retrouver dans le même cours. Et la doyenne de l'école, âgée de 71 ans, n'a pas hésité à se remettre au solfège afin d'aider ses petits-enfants. Pour tous renseignements : Centre Culturel 98.49.05.96



**De tous les pays  
De toutes les couleurs  
La musique est un cri  
qui vient de l'intérieur.**

*Bernard Lavilliers*

# Des augmentations inégales

## Augmentation des contributions directes Comparatif

	% Commune	% CUB	% Département	% Région
Taxe d'Habitation	+ 3,67 %	+ 3,56 %	+ 7,15 %	+ 8,45 %
Foncier Bâti	+ 3,61 %	+ 3,55 %	+ 7,09 %	+ 8,54 %
Foncier Non Bâti	+ 1,27 %	+ 2,08 %	+ 6,03 %	+ 0 %
Taxe Professionnelle	-0,80 % à -2,6 %	+ 2,53 %	+ 6,08 %	+ 8,02 %

Vous venez de recevoir votre avis d'impôts locaux et vous l'avez constaté, les augmentations sont plutôt inégales. La commune et la Communauté Urbaine ont eu pour soucis de les limiter à l'inflation (+ 3,6 %). Concernant la part communale, afin d'aider les entreprises, la diminution de la taxe professionnelle varie de 0,8 à 2,6 %. Cet objectif d'alléger les charges qui pèsent sur les ménages et les entreprises n'est malheureusement pas partagé par la majorité du Conseil Général du Finistère et du Conseil Régional de Bretagne.

## HISTOIRE

# L'enseignement après 1789

**Les révolutionnaires ont beaucoup pensé l'éducation future des Français... Ils y voyaient le moyen de forger l'unité des citoyens autour des grands principes de liberté, d'égalité et de fraternité.**

### Une entreprise immense

Les assemblées successives élaborèrent des plans mais deux constatations s'imposent : l'immensité de leur entreprise et leur inévitable échec.

Ainsi, c'est dans le domaine de l'enseignement primaire que la convention fournit le plus gros effort et formule les principes et les idées les plus nouveaux et les plus démocratiques : "Homme nouveau, droit à l'instruction, obligatoire et gratuite".

Le projet de Condorcet (21 avril 1792) tout en estimant que l'Etat avait le devoir d'organiser l'instruction publique, se déclare adversaire du monopole. Il préconise néanmoins des écoles primaires laïques gratuites pour tous les villages.

Le 30 mai 1793, la convention décrète que toutes les localités ayant entre 400 et 1 500 habitants devront posséder une école où l'instituteur enseignera les connaissances élémentaires aux citoyens pour exercer leurs droits, remplir leurs devoirs et administrer leurs affaires domestiques, c'est-à-dire lecture, écriture et premières règles d'arithmétique.

Pour enseigner, il suffira de produire "un certificat de civisme et de bonnes moeurs!", la Convention se soucie peu de la qualification professionnelle des enseignants...



### 1793 : l'enseignement primaire et obligatoire

La loi du 19 décembre 1793 déclare l'enseignement primaire obligatoire et gratuit pour les enfants de 6 à 8 ans sous peine d'amende et de privation des droits civiques pour les parents.

Du fait de la guerre, faute de maîtres et d'argent, la loi n'est appliquée que difficilement.

Cependant, on fonde une école normale pour former les maîtres qui manquent (Lakanal : octobre 1794). Au magister ignorant et superstitieux de l'ancien régime, il veut substituer un instituteur républicain modèle... Mais c'est un échec.

Après Thermidor, la Convention se préoccupe moins de l'instruction du peuple. La loi du 17 novembre 1794 supprime l'obligation scolaire, celle du 25 octobre 1795, le traitement des instituteurs. Le nombre des écoles primaires publiques diminue sous le Directoire, comme, l'Empire, celui des écoles primaires libres ne cesse de croître...

Il faut attendre la troisième république et les lois Jules Ferry (1881-1882) pour que l'enseignement redevienne la grande priorité nationale.

Françoise Floury  
Conseillère Municipale

# Racontez-leur une histoire...

“L’heure du conte” c’est tous les mercredis, de 10 h 30 à 11 h 30 à la bibliothèque municipale. Et si vous le souhaitez, si raconter des histoires est pour vous un plaisir, il est encore possible d’être récitant bénévole.

Deux groupes d’enfants suivent cette animation : les moins de 6 ans et ceux qui ont de 6 à 10 ans environ. Inscriptions au 98.49.38.16.

## Les nouveautés :

- les derniers volumes de l’Encyclopédia Universalis (30 en tout),
- les dictionnaires d’anglais, espagnol, italien, allemand,
- la grande encyclopédie du Monde en 13 volumes,
- dès décembre, une vingtaine de revues pour enfants et adultes seront sur les rayons pour consultation.

## Les horaires restent inchangés :

mardi et vendredi : 10 h - 12 h ; 16 h - 18 h  
 mercredi : 10 h - 12 h ; 14 h - 18 h  
 samedi : 10 h - 12 h ; 14 h - 17 h

- **Accueil des classes maternelles et primaires**, le jeudi sur rendez-vous (travail thématique, visite de la bibliothèque...).



## TRIBUNE

# Le mot de l’opposition

Au Conseil Municipal du 12 Novembre, nous nous interrogeons sur la crise lycéenne et la décentralisation. Malheureusement, Madame Le MAIRE jugeait le moment inopportun et “pas de nature à enrichir le débat”.

Or PLOUZANE, par sa démographie, sa jeunesse très concernée, est la commune “type” dans laquelle ce sujet est brûlant. On se doit d’être à l’écoute et en tant qu’élus de mieux suivre et comprendre les rouages de cette complexe décentralisation qui est au cœur du débat.

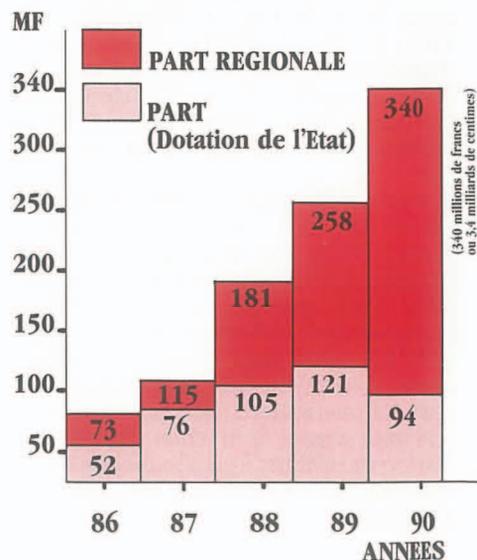
On constate tous que la Société se complique ; on sait tous que l’argent reste un moteur pour la faire tourner ; on subit tous la règle des impôts sous toutes leurs formes...

Les chiffres qui suivent et qui traitent exclusivement du problème des lycées sont révélateurs de la situation actuelle et nous inquiètent fortement. C’est, au cœur du débat, l’exemple de ce que nous pouvons considérer comme un désengagement de l’Etat.

Il apparaît clairement que l’Etat se désengage et laisse à la Région la plus grosse part de l’effort financier. D’où un constat : les Impôts locaux augmentent et les Impôts sur le Revenu ne baissent pas.

LES ELUS DE L’OPPOSITION

REGION BRETAGNE  
 DECENTRALISATION DES MOYENS  
 ET ACTIONS VERS LES LYCEES



Graphique représentant l’effort de la région Bretagne en investissements pour les lycées.

# Tableau sur la rentrée scolaire

## LES TRAVAUX

Réalisés par les services municipaux ces travaux d'entretien de notre patrimoine scolaire représentent près de 1 400 heures : 410 à l'intérieur des bâtiments, 867 sur les aires de récréation et 60 en manutention et déménagement de mobilier..

### A la Trinité :

Maternelle : - travaux d'électricité  
- peinture du couloir  
- aménagement de la cour

Primaire : - aménagement du talus  
- peinture du couloir  
- installation d'une alarme incendie.

### A Coat Edern :

Maternelle : - jeux extérieurs  
- préau  
- structure intérieure

Primaire : - aménagement du plateau de sport  
- aménagement des accès aux nouveaux locaux.

### A Kroas Saliou :

Maternelle : - réaménagement du dortoir et de certaines classes

Primaire : - peinture des classes.

### Au Bourg :

Maternelle : - aménagement d'une 4<sup>e</sup> classe

Primaire : - réfection du garage à vélos et des deux classes mobiles  
- installation de néons dans toutes les classes.

### A Castel Névez :

Maternelle : - jeux extérieurs

Primaire : - sablage de la cour

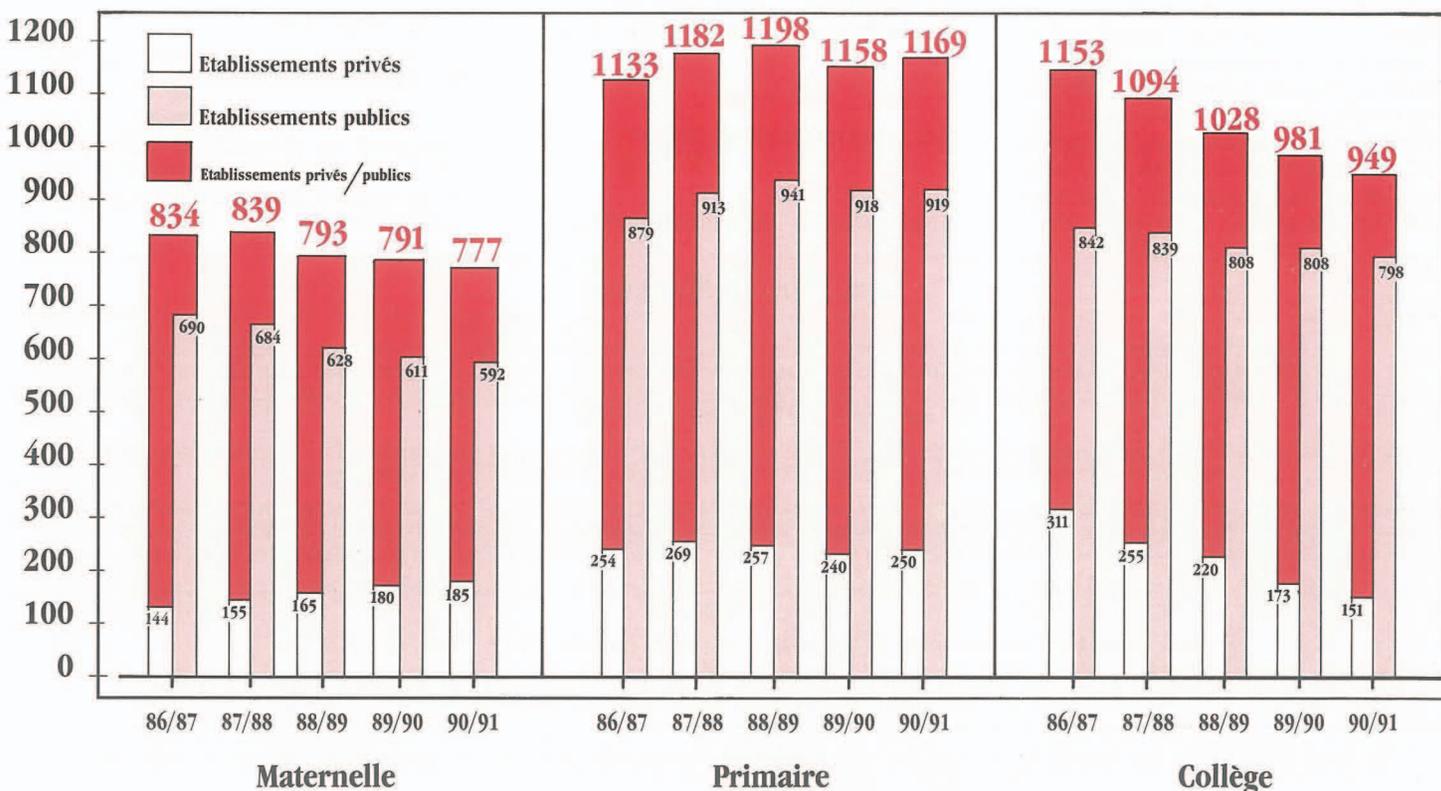
Maternelle et primaire : - aménagement par la CUB de la partie boisée derrière l'école

## DES EFFECTIFS STABLES

65 élèves de plus ! En fait les effectifs connaissent une relative stabilité qui se traduit par deux ouvertures de classe (maternelle publique au bourg, primaire privée Ste Thérèse) et une fermeture à l'école maternelle de l'école publique de la Trinité.

A noter que des sur-effectifs constatés à l'école primaire Coat Edern et à la maternelle de la Trinité n'ont pas été pris en compte par l'Inspection Académique, et ce, malgré le soutien de la municipalité aux actions des parents d'élèves, des délégués départementaux de l'Education Nationale et des enseignants.

## EVOLUTION DES EFFECTIFS SCOLAIRES



# Le plan vert des Éclaireurs

**Certains d'entre vous ont, sans doute, déjà entendu parler du "Plan Vert" pour Plouzané, projet mené par le groupe plouzanéen des Éclaireurs de France. Dans sa phase finale, ce projet ne concerne pas seulement les Éclaireurs, mais l'ensemble des jeunes (et moins jeunes) de la commune. "Vivre à Plouzané" se devait donc d'accueillir, dans ses colonnes, les Éclaireurs de Plouzané pour un éclairage plus complet sur ce projet.**

## Vivre à Plouzané :

Un "Plan Vert pour Plouzané", pourquoi ?

## Les Éclaireurs :

Aujourd'hui, nul n'ignore que les activités humaines ont un impact important sur la vie de notre planète et son devenir.

L'idée du Plan Vert est née du principe qu'un mouvement de jeunesse ne pouvait rester insensible, face à ces problèmes, et que les solutions passaient obligatoirement par une modification de notre attitude, à nous tous, vis-à-vis de notre environnement quotidien ou de notre mode de vie.

A une échelle certainement modeste, le projet "Plan Vert" prend en compte cette préoccupation puisqu'il vise à améliorer de façon significative le paysage de Plouzané. Celui-ci s'est en effet beaucoup modifié : à un bocage déjà bien transformé, a souvent succédé un paysage semi-urbain avec une harmonie à retrouver, une identité à reconstruire. Et le projet vise à donner aux enfants (aidés des plus grands) et aux adolescents les

moyens de participer concrètement à cette amélioration de leur environnement.

## Vivre à Plouzané :

Concrètement que proposez-vous ?

## Les Éclaireurs :

D'abord organiser des journées de l'arbre un peu particulières : le style de plantation prévu diffèrera de celui généralement effectué en zone urbaine ou semi-urbaine puisqu'il s'agit de reconstituer, chaque fois que cela est possible, un maillage végétal souvent, auparavant, sacrifié aux besoins de l'urbanisation. Ceci par un réseau de plantations denses, à base d'espèces locales - chênes, hêtres, frênes, châtaigniers...-, égayé par quelques espèces plus florifères - hortensia, forsythias, rhododendrons...

## Vivre à Plouzané :

Chacun pourra planter son arbre ?

## Les Éclaireurs :

Et même plusieurs ! Les sites ont été retenus par la

Municipalité et ses services techniques, sur proposition des Éclaireurs. L'organisation précise de la première journée de l'arbre, prévue pour la seconde quinzaine de février, sera définie après appel aux bonnes volontés, lors d'une réunion ouverte à tous. Le principe est de répartir le travail par équipe "enfants-adultes", sur la base de 25 mètres de plantation par équipe, chacune étant munie des matériaux nécessaires : plants, tuteurs, paillage plastique, plan de plantations et fiche de conseils... D'après les essais réalisés, 2 h 30 devraient suffire à chaque équipe et 600 arbres devraient pouvoir être plantés. Ces arbres seront achetés dans le cadre du plan de reboisement départemental, le choix de jeunes plants (2 ans) en favorisera la transplantation et nous assurera d'une croissance plus rapide.

## Vivre à Plouzané :

600 arbres, c'est déjà un paysage en mutation !

## Les Éclaireurs :

Bien sûr, une amélioration de son paysage c'est un "look" plus affirmé par la généralisation d'un type de plantation plus rural, plus naturel, de préférence à un banal paysage pavillonnaire.

Donc un "plus" pour une commune qui a la volonté de développer son technopôle et qui se doit de présenter un environnement attractif aux futurs entrepreneurs.

Un "plus" aussi pour ses habitants qui verront leur patrimoine immobilier valorisé.

Enfin et surtout, un attachement renforcé entre Plouzané et une génération de jeunes qui connaîtra son lot de décideurs et de créateurs d'entreprises. A nous de leur donner l'envie de créer et de rester à Plouzané.

## Les Eclés de Plouzané

*Mouvement de scoutisme laïc, les Éclaireurs et Éclaireuses assurent chaque année sur la commune l'encadrement de 1 500 à 2 000 journées-enfants. Les responsables sont titulaires du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA). Des activités adaptées à chaque âge, de 6 à 18 ans, sont proposées : jeux de plein-air, randonnées, cuisine trappeur, canoë, escalade, VTT, équitation, photos...*

*Le coût de la cotisation annuelle est de 350 francs, 300 francs pour le 2<sup>e</sup> enfant et 250 francs pour le 3<sup>e</sup> enfant d'une même famille (cette cotisation est partiellement remboursée par certains Comités d'Entreprise).*

*Quand les sorties nécessitent l'organisation de repas, une contribution est demandée (45 francs par week-end, 25 francs pour une sortie d'un jour). Aucun surcoût n'est demandé aux familles pour la pratique d'activités comme l'équitation, le canoë... ou encore quand l'hébergement des week-ends se fait dans un centre de vacances (Le Conquet, Porspoder, Plougastel...).*

*Les inscriptions se font lors de la permanence tenue chaque mercredi de 17 h 15 à 19 h au Centre Social du Bourg (Tél : 98.48.47.90)*

*Pour toute information, vous pouvez aussi téléphoner au 98.49.21.50 de 20 h à 21 h.*

## Le Plan Vert et les activités du groupe :

*Le Plan Vert n'a pas été, loin de là, la seule activité du groupe durant l'année 90. Il a cependant été - et sera - l'occasion d'un bon nombre d'activités pédagogiques :*

- de formation à la nature (visites diverses),
- de découverte du paysage et des techniques d'aménagement,
- de découverte et d'animation de la vie communale.

# Un technicien de l'environnement pour informer et conseiller

**C'est la suite logique du programme "eau, demain" impulsé par la municipalité, des conférences du printemps : un technicien de l'environnement vient d'entrer en fonction à la mairie.**

Fils d'agriculteur, un diplôme universitaire de technologie, option biologie, en poche, Pierrick Caillard a choisi d'effectuer son service national en tant qu'objecteur de conscience. Sa mission à la mairie de Plouzané consistera d'abord à aider et conseiller les agriculteurs. Bilans d'azote, plans d'épandage de lisiers ou d'engrais, amélioration des installations d'élevage, contrôle du respect de la législation : la réflexion débouche sur des actions concrètes. Celles-ci seront menées en lien étroit avec la Chambre d'Agriculture et, le cas échéant, pourront faire l'objet de subventions. Pierrick Caillard dressera également un inventaire

des points d'eau et étudiera les mesures à apporter pour protéger les sources.

Cette mission d'information, de conseil se déroulera en concertation avec les agriculteurs. "Il ne s'agit pas de dresser une partie de la population contre d'autres. Au contraire, tout en responsabilisant les professionnels il faut entre eux enclencher une démarche de solidarité".

Cette mission permet aussi d'entrevoir une collaboration entre l'IUT de Brest et la mairie et s'inscrit dans les travaux de la commission extra-municipale de l'agriculture.



*Les travaux de Pierrick Caillard permettront de définir une stratégie à long terme qui concilie développement agricole et protection de l'environnement pour le bien-être de tous.*

## SPORT

## Les as du vélo

**Plouzané, terre de cyclisme. La fête du vélo, les 1<sup>er</sup> et 2 septembre derniers, l'a démontré et a donné lieu à de belles animations.**

C'était la rentrée au Vélodrome. Devant un public enthousiaste et nombreux les pistards ont montré leur savoir-faire. Champion du Finistère du kilomètre et de la vitesse, Jean-Pascal Romeur, inscrit au club de Plouzané, battait Frédéric Lancien, un pistard de niveau national.

Dimanche 2 septembre, ce furent les enfants des écoles qui ouvrirent le bal, du Cloître au bourg : pour les récompenser, les médailles et des gerbes de fleurs aussi hautes que les coureurs.

Dans l'après-midi, Mathias Huet de l'AC Milizac dominait les minimes et Gurvan Goavant du VC Plouzané terminait quatrième.

Une quarantaine de cyclotouristes s'affrontait ensuite sur le circuit et Marcel Tréguer, le Plouzanéen de Croas Ar Go, nous montrait qu'il avait encore de beaux mollets et le feu sacré des vainqueurs.

En clôture, l'épreuve des cadets, d'un niveau élevé, était dominée par les locaux. Raphaël Ropars, après avoir contrôlé toutes les tentatives d'échappées, réglait ses compagnons au sprint. En soirée, la municipalité recevait les élus des communes du Ponant, les responsables d'entreprise partenaires des clubs, bénévoles et coureurs ; cette fête du vélo avait tenu toutes ses promesses. Vive le sport !



# La CUB : une action au présent et au futur

**La Communauté Urbaine de Brest intervient dans notre vie quotidienne. Sur les aménagements routiers, par exemple. C'est la face visible de décisions importantes pour le présent et l'avenir de Plouzané.**

Voici quinze mois que M. Jo Mélenec est vice-président délégué aux travaux à la Communauté Urbaine. Un poste-clé qui touche à l'aménagement, l'environnement, l'urbanisme et l'économie des huit communes de la CUB et ainsi de Plouzané.

"Ma mission est d'aboutir à une programmation, une meilleure cohérence des travaux. C'est important pour notre vie quotidienne, pour l'aménagement de l'espace" souligne Jo Mélenec. "Aussi une banque de données va-t-elle réunir toutes les informations sur les rues, les ouvrages d'art, les distances entre les réseaux qui irriguent la CUB. On compte six branchements différents par habitant! (eau, assainissement, électricité, gaz, câble...). Nous aboutirons à une réelle économie sur les interventions, une synchronisation des interventions des entreprises". A terme peut-être finira-t-on de creuser et reboucher les chaussées ?

"Il y aura toujours des travaux mais je souhaite que l'on améliore aussi les techniques d'intervention par la généralisation des découpes de faible largeur ou l'expérimentation du fonçage : l'utilisation d'une fraise qui travaille sous le revêtement" explique Jo Mélenec.

## Rééquilibrage progressif entre l'Est et l'Ouest... de la CUB.

La coordination de l'action communautaire s'inscrit également dans la perspective d'un rééquilibrage progressif des activités économiques entre l'Est et l'Ouest de la CUB. "C'est notre priorité, et concrètement la ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) de Coatuélen sera opérationnelle en 1991. La zone du technopôle, grâce à des concours financiers très importants de l'Etat - et souhaitons-le, de la Région et du Département en complément de la CUB - va accueillir l'Ecole d'ingénieurs, l'ISAMOR (Institut des Sciences Agrolimentaire et du Monde Rural), les Phares et Balises, l'extension de l'Ecole des Télécommunications". En relation avec les entreprises déjà implantées, ces installations vont développer un regroupement de haut niveau à Plouzané.

**Devenue la huitième ville du département, Plouzané est passée de 8 854 habitants en 1982 à 11 428 en 1990, soit une croissance de 29,07 %. Plouzané est aussi la troisième ville de la CUB.**

## La CUB intervient sur Plouzané par :

- Le développement économique.
  - L'aide et l'organisation des transports publics (Bibus).
  - La distribution d'eau ; l'assainissement et l'évacuation des eaux pluviales.
  - La collecte des ordures ménagères.
  - L'amélioration des collèges et des écoles de la ZAC de Castel Névez.
  - Le Plan d'Occupation des Sols (POS) en accord avec la commune.
  - Le programme local de l'habitat.
  - La voirie dite d'agglomération, les voiries urbaines et rurales.
- Pour cela, chaque année, les communes associées disposent d'un crédit de réalisation de voiries nouvelles, d'entretiens lourds et la CUB met à disposition de Plouzané l'ensemble de ses services.



# Les travaux programmés en 1990

## La sécurité des enfants et des cyclistes.

La sécurité des enfants, des cyclistes est la priorité de la commune avec, en complément, des aménagements pour limiter la vitesse des automobiles à l'entrée du bourg.

- La nouvelle piste cyclable qui relie le bourg à la première portion. Montant 750 000 F; c'est la grande opération de l'année.

- Travaux sur la VC N° 14, dite de Trémaëdic, la VC N° 22, route du Dellec ; la rue d'Aber Ildut (réalisés).

- Le lotissement du Prat hir sera intégré dans le domaine public; des travaux de restauration seront effectués d'Illioc à Coadénez dès que la procédure d'acquisition sera achevée.

- Aménagement de sécurité au carrefour des rues Jacques Prévert et de Bretagne.

- Aménagement d'un parking près du restaurant d'enfant de l'école publique de la Trinité.

- Amélioration de la réception des eaux pluviales et travaux d'assainissement dans la ZAC nord et le quartier de Pen Huel.

Les services de la CUB interviennent également sur la zone artisanale, la zone commerciale de la Trinité, la réalisation et l'entretien de chemins ruraux.



La nouvelle piste de Kerallan fait le bonheur des sportifs en herbe.

## TRAVAUX REALISES PAR LA COMMUNE

### La maison du rugby

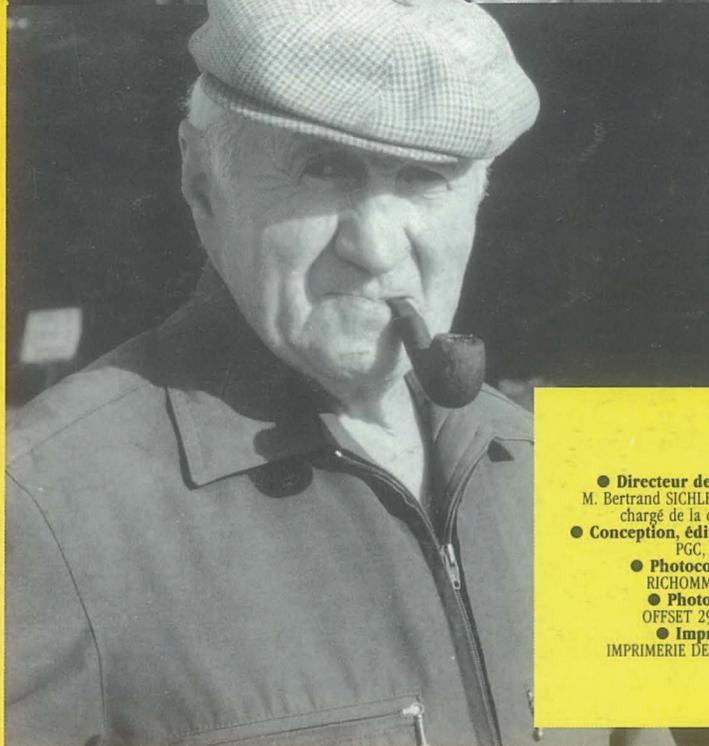
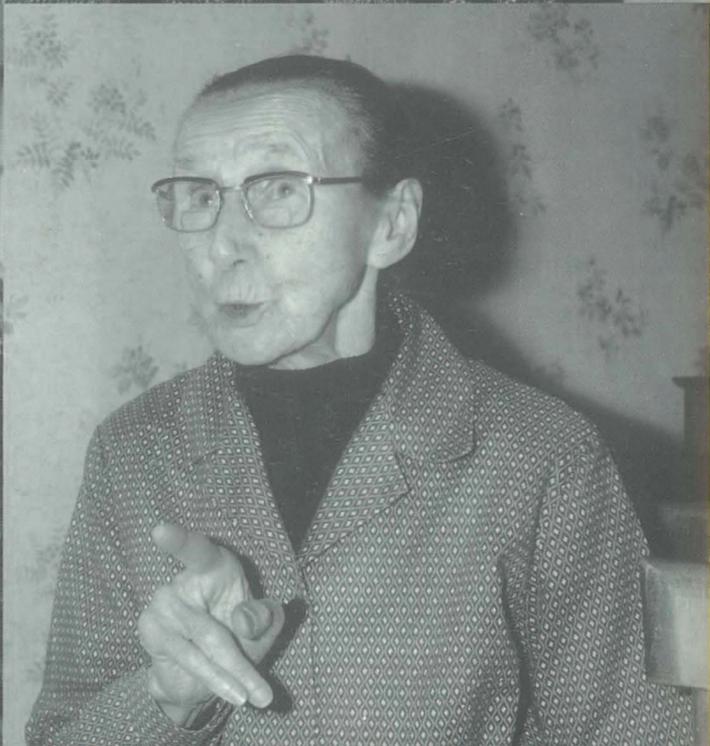
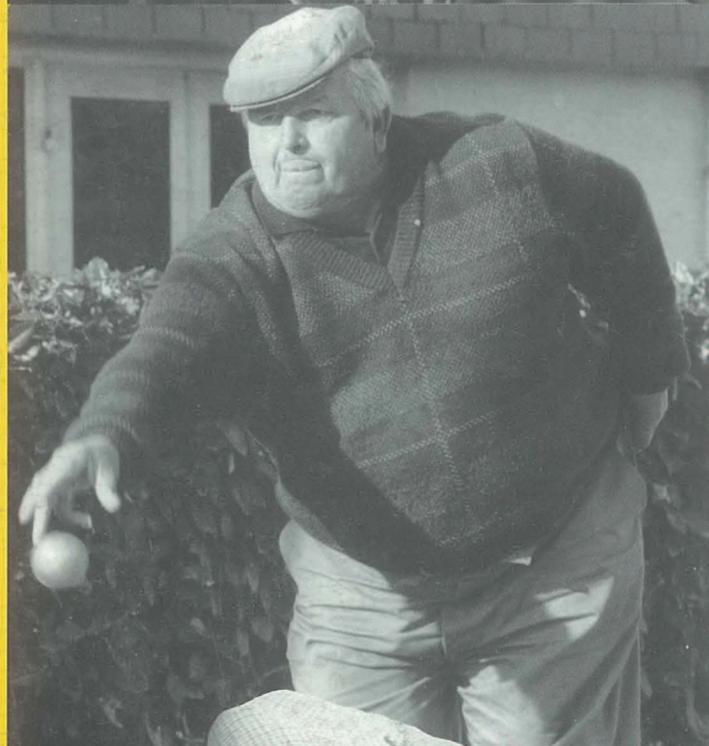
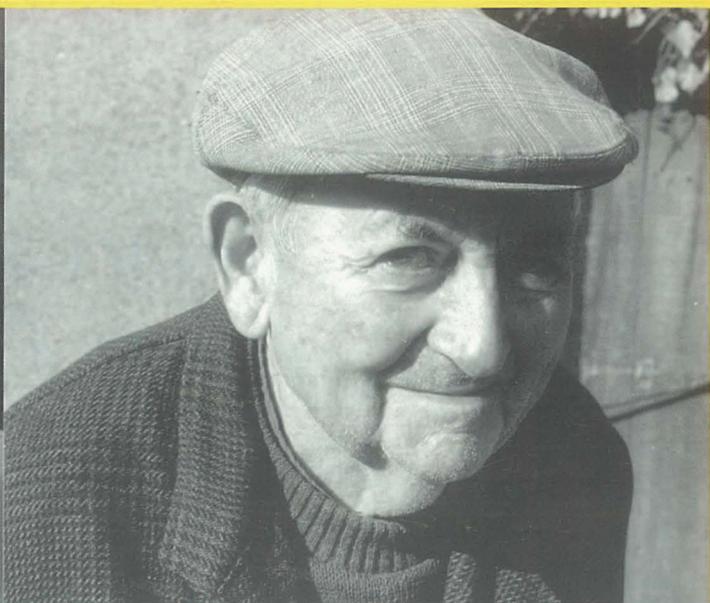
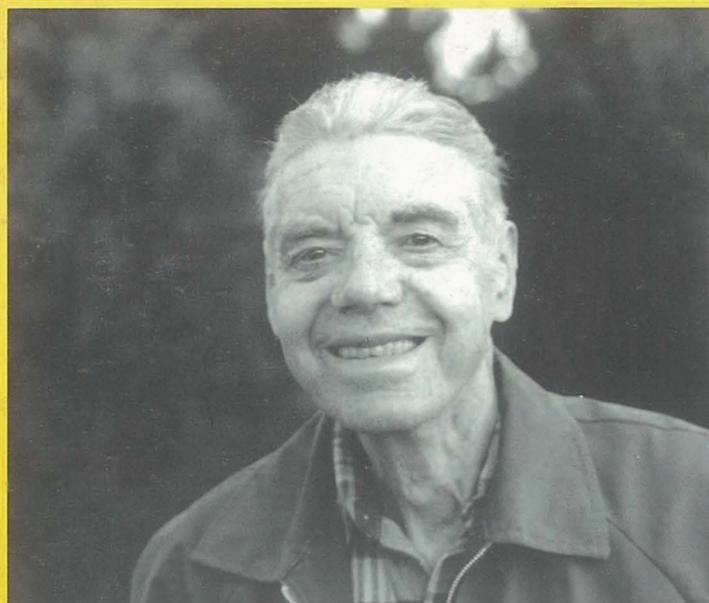
Les amateurs de rugby se retrouvent chez eux dans un local de 200 m<sup>2</sup>, esthétique et fonctionnel. Il est ouvert sur le quartier, intégré dans le paysage et participe au développement des loisirs à Plouzané.

### La piste d'athlétisme

Elle vient tout juste d'accueillir les premiers sprinters, des scolaires en particulier. Cette piste en "stabilisé" pourrait être plus tard équipée d'un revêtement synthétique. Différents équipements permettent dès aujourd'hui la pratique des principales disciplines : sauts (hauteur, longueur, perche) lancers du poids et du javelot. Le grillage de protection permettra d'éviter que les gentils toutous viennent s'y oublier.



Désormais, la piste cyclable relie le bourg à Castel Nevez.



● **Directeur de la publication :**  
M. Bertrand SICHLER, Adjoint au Maire,  
chargé de la communication  
● **Conception, édition, mise en page :**  
PGC, BREST  
● **Photocomposition :**  
RICHOMME, RENNES  
● **Photogravure :**  
OFFSET 29, MORLAIX  
● **Impression :**  
IMPRIMERIE DE L'IROISE, BREST